

Pour info :

Le Centre Social perçoit des subventions de la Commune nouvelle, de la CAF et de la MSA.

SÈVREMOINE
Commune nouvelle



santé
famille
retraite
services
L'essentiel & plus encore

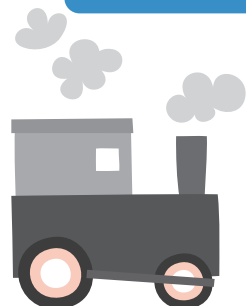
L'inscription se fait par internet via un **portail famille** (un lien vous est nécessaire, contactez-nous si vous ne l'avez pas reçu par mail).

Participation financière des familles

SUPPLÉMENT sortie

3 € pour la demi-journée
6 € pour la journée

Quotient Familial	Tarif à l'heure	Repas
0 à 600 €	0.59 €	3.90 €
601 à 720 €	0.93 €	3.90 €
721 à 882 €	1.12 €	3.90 €
883 à 999 €	1.62 €	3.90 €
> 1000 €	1.78 €	3.90 €



* Pensez à nous communiquer votre nouveau quotient familial en cas de changement.

- **Compris** : le goûter.
- **Non compris** : l'adhésion familiale au Centre Social Indigo (9€ pour l'année civile). Votre enfant peut prendre son **petit déjeuner** à l'accueil de loisirs ; mais c'est à vous de le fournir.
- Pour le règlement des factures, afin de faciliter la gestion des encaissements et pour ne pas vous obliger à vous déplacer, nous privilégions désormais le **prélèvement bancaire**. Les prélèvements ont lieu le **15 du mois suivant**.

Pour cela, si vous ne l'avez pas encore fait, merci de nous transmettre le **mandat rempli et signé avec un RIB**. (téléchargeable sur le site du centre social ou le portail famille).

Il est également possible de nous effectuer un **virement** (coordonnées bancaires affichées sur la facture) ou de nous faire parvenir des chèques vacances et chèques CESU avant le 10 du mois suivant si vous êtes prélevé.

ACCUEIL DE LOISIRS

DE 7H15 À 18H30

4* - 11 ANS

*avoir
4 ans
en 2023



Mercredis septembre / octobre 2023

à la Maison de l'Enfance, rue Augustin Vincent
et au restaurant scolaire, route du cimetière, St André de la Marche



Inscriptions dès le lundi 10 juillet sur l'Espace famille

6, 13, 20, 27 septembre, 4, 11 et 18 octobre 2023

Les activités sont organisées pour permettre aux enfants, par groupes d'âges, d'aller à leur rythme et d'organiser leur journée selon leurs souhaits. Différentes **activités libres** sont à leur disposition (*jeux de construction comme legos, playmobil, plus plus, kapla, formes aimantées... dessins, jeux de société divers, jeux d'imitation*).

Un **temps calme** est proposé en début d'après-midi. Pour les plus jeunes qui ont l'habitude de dormir, il est bien de prévoir un duvet et un doudou. Entre 9h et 12 h puis entre 14h et 16h30, sont proposés des **ateliers** avec des activités selon le thème. Ce sont les enfants qui suggèrent les idées et qui choisissent ou non d'y participer.

Thème de l'Année = CARNET DE VOYAGE

En septembre, les enfants choisiront par groupes d'âges, leurs destinations où ils rêveraient d'aller poser leurs valises et pourront donner des idées d'activités qu'ils aimeraient faire dans l'année.



EN CAS D'ABSENCE :

Toute absence non justifiée (*une semaine avant la date*) ne sera pas remboursée sauf sur **présentation d'un certificat médical ou copie d'ordonnance**.

Dans tous les cas, nous vous demandons de bien vouloir **prévenir de l'absence de votre enfant** aux animatrices (02 41 30 45 59) ou à l'Accueil du Centre Social (02 41 49 06 49 - centresocialindigo@gmail.com).

Le Centre Social Indigo est ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 18h00. Le jeudi ouverture de 8h45 à 12h30 et de 14h30 à 18h.

OÙ DÉPOSER MON ENFANT ?

Accueil à la Maison de l'enfance pour tous jusqu'à 7h40 et après 18h.

Entre 7h40 et 18h, les enfants de maternelle sont accueillis à la maison de l'enfance et les enfants du CP au CM2 au restaurant scolaire (2 rue Jacques Prévert - route après le cimetière).

A renouveler en ce début d'année 2023, adhésion (9€ année civile) et fiche des coordonnées et infos médicales (une par enfant).

Pour plus de renseignements sur le fonctionnement, consultez le règlement intérieur ou contactez-nous au 02.41.49.06.49.